



issa

EXCELLENCE EN SÉCURITÉ SOCIALE

Le Centre pour l'excellence

Votre plateforme d'accès à la bonne gouvernance, la haute performance et la qualité des services en matière d'administration de la sécurité sociale



Le Centre pour l'excellence

La communauté mondiale de l'excellence en matière de sécurité sociale

Chaque jour, votre institution de sécurité sociale apporte des changements positifs dans la vie des gens, et contribue au développement social et économique.

Pour gérer la sécurité sociale dans un monde qui connaît de rapides mutations économiques, sociales et technologiques, vous avez besoin de nouvelles connaissances et de solutions innovantes.

A travers son Centre pour l'excellence en matière d'administration de la sécurité sociale, l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) vous offre l'accès à des connaissances et des services qui favorisent la bonne gouvernance, la haute performance et la qualité des services de la sécurité sociale.

L'AISS s'engage à accompagner et à soutenir votre organisation dans son cheminement vers l'excellence et à vous mettre en contact avec la communauté mondiale des administrateurs de la sécurité sociale.

www.issa.int/excellence

Connaissances

Au cœur même du Centre pour l'excellence, les Lignes directrices de l'AISS constituent des standards professionnels reconnus au niveau international et portant sur 12 domaines essentiels de l'administration de la sécurité sociale. Une base de connaissances complète est également à la disposition des gestionnaires pour les aider dans la mise en œuvre des Lignes directrices.

Soutien

L'équipe du service de soutien et de conseil technique de l'AISS permet aux institutions membres d'accéder à des connaissances, des recommandations et une expertise supplémentaires à l'appui de leurs efforts en matière d'améliorations administratives.

Apprentissage

L'Académie offre aux membres de l'AISS des plateformes d'échange, d'apprentissage et de résolution des problèmes, ainsi que des possibilités de renforcement des capacités et de développement des ressources humaines.

Reconnaissance

Le programme de reconnaissance de l'AISS permet d'évaluer et de reconnaître de façon officielle les institutions qui appliquent les Lignes directrices. Après l'évaluation de son degré de conformité avec les Lignes directrices, une institution pourra être reconnue pour ses bons résultats en matière d'administration.

Lignes directrices



Académie



Bonnes pratiques



Reconnaissance





Les Lignes directrices offrent aux gestionnaires des institutions de sécurité sociale l'accès à des connaissances concises et concrètes en matière de bonnes pratiques internationales dans des domaines clés de l'administration de la sécurité sociale.

Chaque recueil de Lignes directrices est complété par des ressources supplémentaires, des références et des exemples de bonnes pratiques, afin d'offrir des informations connexes et des exemples concrets de mise en œuvre.



Lignes directrices de l'AISS en matière d'administration de la sécurité sociale

- 1 Bonne gouvernance
- 2 Qualité des services
- 3 Recouvrement des cotisations et conformité
- 4 Technologies de l'information et de la communication
- 5 Investissement des fonds de la sécurité sociale
- 6 Promotion de l'emploi durable
- 7 Communication des administrations de sécurité sociale
- 8 Travail actuariel pour la sécurité sociale (avec l'Organisation internationale du Travail)
- 9 Solutions administratives pour l'extension de la couverture
- 10 Retour au travail et réintégration professionnelle
- 11 Prévention des risques professionnels
- 12 Promotion de la santé sur le lieu de travail
- 13 Lignes directrices de l'AISS en matière d'erreur, d'évasion et de fraude dans les systèmes de sécurité sociale



Académie

Un apprentissage axé sur l'excellence

L'Académie offre aux institutions membres des plateformes d'échange, d'apprentissage et de résolution des problèmes, ainsi que des possibilités de renforcement des capacités et de développement des ressources humaines.

Axés sur les Lignes directrices, les ateliers de l'Académie offrent aux professionnels de la sécurité sociale la possibilité d'échanger avec leurs pairs et d'identifier les solutions à apporter à certains défis et besoins organisationnels.

La formation diplômante de haut niveau, dispensée par le Consortium de l'AISS pour la formation et portant sur les standards professionnels internationaux en matière de sécurité sociale, permet aux gestionnaires de renforcer les compétences professionnelles au sein de leur institution. Le Consortium de l'AISS pour la formation est formé par un groupe d'institutions de formation spécialisées et agréées par l'AISS.



Bonnes pratiques en sécurité sociale

La base de données des bonnes pratiques de l'AISS contient plus de 800 bonnes pratiques transmises par les institutions membres de l'AISS. L'identification et le partage de bonnes pratiques aident les institutions de sécurité sociale à améliorer leur efficacité et leur efficience sur les plans opérationnel et administratif.

Le **Prix AISS des bonnes pratiques** distingue les bonnes pratiques mises en œuvre dans le domaine de la sécurité sociale par les institutions membres de l'AISS, qui ont ainsi une occasion unique de faire connaître à un public international les initiatives administratives remarquables et solutions innovantes qu'elles mettent en œuvre.



Le programme de reconnaissance

Evaluer l'excellence



Le Centre pour l'excellence vous aide à mesurer les résultats de vos initiatives en faveur de l'excellence et reconnaît les progrès que vous accomplissez en la matière.

Le programme de reconnaissance mis en place par l'AISS lui permet d'évaluer et de reconnaître de façon formelle la bonne mise en œuvre d'une ou de plusieurs séries de Lignes directrices de l'AISS.

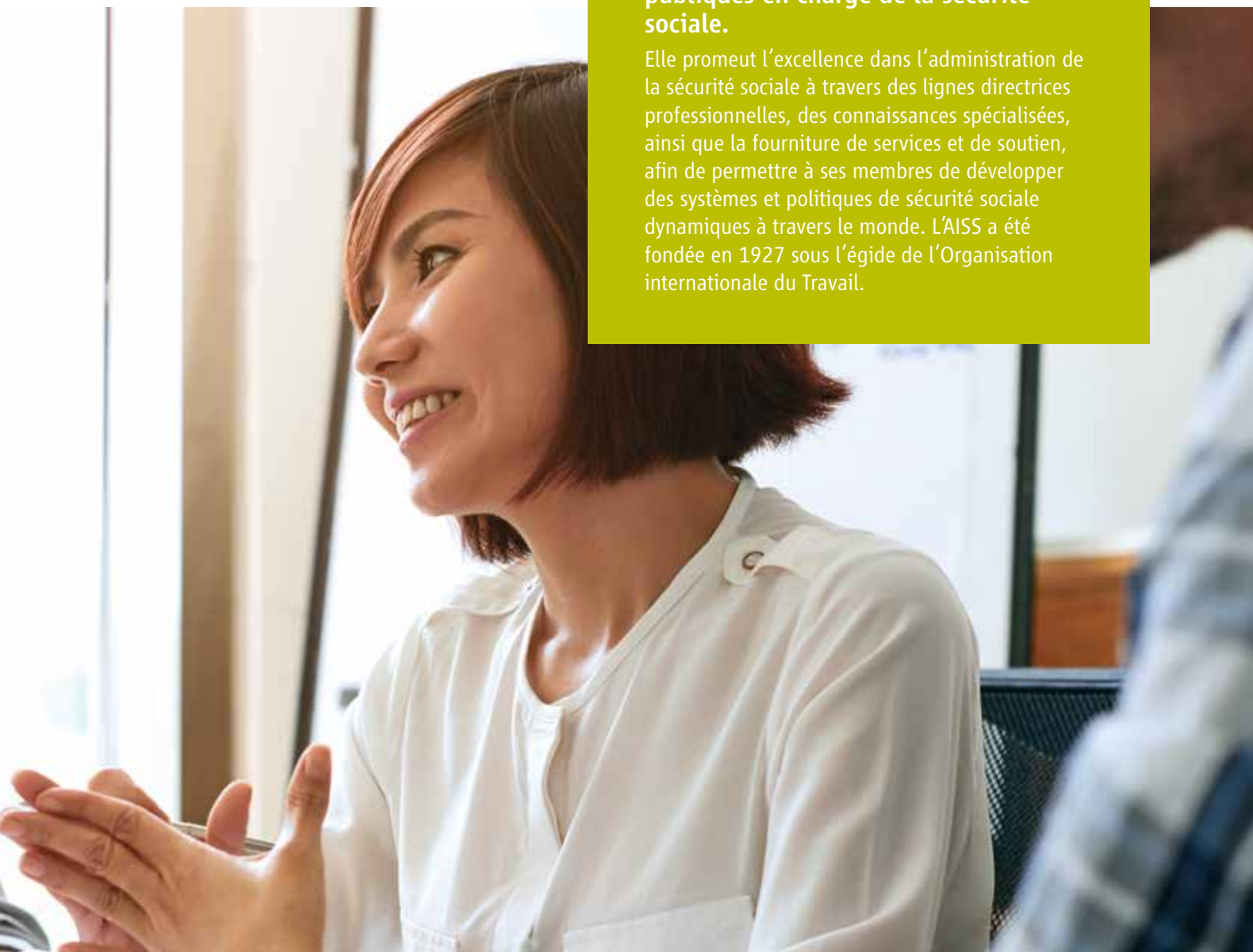
Dans le cadre de ce processus, des experts indépendants sont chargés de déterminer dans quelle mesure votre institution se conforme aux Lignes directrices.

Le programme de reconnaissance de l'AISS entend encourager et motiver votre personnel, et contribuer à asseoir la légitimité de votre institution face aux différentes parties prenantes.

Association internationale de la sécurité sociale

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est la principale organisation internationale à l'intention des institutions, ministères et agences publiques en charge de la sécurité sociale.

Elle promeut l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale à travers des lignes directrices professionnelles, des connaissances spécialisées, ainsi que la fourniture de services et de soutien, afin de permettre à ses membres de développer des systèmes et politiques de sécurité sociale dynamiques à travers le monde. L'AISS a été fondée en 1927 sous l'égide de l'Organisation internationale du Travail.



Participez

Rejoignez la communauté de l'excellence

Rejoignez dès maintenant la communauté toujours plus large des professionnels de la sécurité sociale qui bénéficient des produits et des services du Centre pour l'excellence! Les connaissances et les services proposés par le Centre sont accessibles aux dirigeants et à l'ensemble du personnel des organisations membres de l'AISS.

Accéder au site web
www.issa.int/excellence



Secrétariat général de l'AISS

4 route des Morillons, Case postale 1
CH-1211 Genève 22, Suisse

E: ISSA@ilo.org
T: +41 22 799 66 17
F: +41 22 799 85 09

www.issa.int
[@issacomm](https://twitter.com/issacomm)

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est la principale organisation internationale à l'intention des institutions, ministères et agences publiques en charge de la sécurité sociale. Elle promeut l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale à travers des lignes directrices professionnelles, des connaissances spécialisées, ainsi que la fourniture de services et de soutien, afin de permettre à ses membres de développer des systèmes et politiques de sécurité sociale dynamiques à travers le monde.

